



MAÎTRISER LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE

AUX ORGANISMES DE FORMATION POUR SÉCURISER SON ACTIVITÉ
(*FORMATION INTÉGRANT LES DERNIÈRES EVOLUTIONS LEGALES ET RÉGLEMENTAIRES*)



OBJECTIFS

- Cartographier le nouveau paysage de la formation professionnelle
- Comprendre et intégrer les principales obligations légales et réglementaires imposées aux OF
- Evaluer le niveau de conformité de son propre OF et identifier les points à faire évoluer.
- Acquérir la méthodologie et les outils pour mettre son OF en conformité avec la législation



PUBLIC

Dirigeant et gestionnaire d'organismes de formation (présentiel ou blended-learning).



PRE-REQUIS

Disposer d'une expérience suffisante dans la direction et/ou la gestion d'un organisme de formation



MOYENS PEDAGOGIQUES

- Approche fondée sur l'alternance de cas concrets, d'apports pratiques et théoriques actualisés
- Support d'animation remis sous forme de dossier avec zone pour la prise de note.
- Dossier technique complet comportant support d'autodiagnostic, fiches outil, les principaux textes, webographie...



SUIVI / EVALUATION

- L'évaluation de la formation est faite par les participants en fin de journée
- La validation des acquis de la formation se fera sous forme de présentation orale des autodiagnostic



CONTENU

1 Cartographie du nouveau paysage de la formation professionnelle

- Les acteurs en présence et les nouvelles règles de gouvernance
- Le nouveau schéma de financement

2 Les obligations pour l'OF en général

- Quelques rappels : La déclaration d'activité, le bilan pédagogique, les obligations comptables
- Règles concernant la conformité des locaux, cas des intra et de la location de salles
- Obligations en matière de communication et de transparence de l'offre

3 L'action de formation et les obligations contractuelles

- Convention / contrat de formation, convention tripartite
- Nouvelle définition et types d'actions de formation
- Les conditions de validité des actions de formation
- Fixation du prix et facturation des prestations
- Justification et évaluation de l'action de formation

4 Obligations vis-à-vis du stagiaire

- Les nouvelles obligations : positionner, personnaliser, évaluer...
- Les informations et documents à remettre (formalisme et mentions obligatoires)
- Les nouvelles règles en matière de protection des données (RGPC)
- La protection sociale du stagiaire

5 Les formateurs/intervenants

- Qui peut être formateur ?
- Les différents statuts (CDD, CDI, CDII, Indépendant, occasionnel...). Avantages / inconvénients
- L'obligation de formation continue des formateurs
- Les règles applicables à la sous-traitance

6 Les obligations vis-à-vis des autres acteurs : financeurs, employeurs

7 Les différents contrôles : Qui ? Quand ? Comment ?

Récapitulatif général sur les infractions et les sanctions

Infos

Documents remis en fin de formation :

Attestation de fin de formation et certificat de réalisation de l'action

Durée : 2 demi-journées de 7 heures

Tarif : 500 € HT

Dates et lieu : En distanciel →

2 matinées : 04/05/202 et 05/05/2020

Formatrice : Isabelle RAYNAUD, consultante et formatrice depuis plus de 15 ans, spécialisée dans l'accompagnement des OF et leur mise en conformité



 Datadock | Organisme référencé

 forma-competence.fr

 contact@forma-competence.fr

 06 17 75 35 43  06 65 92 29 77